

Mémoire sur la renaissance de la Fédération Française de Canoë et du Comité Régional Rhône-Alpes et leur évolution de 1947 à 1972

La Fédération Française de Canoë a été créée le **21 Juillet 1931**. Un Comité présidé par Maître Louis Varinot, avocat à la Cour d'Appel de Paris, remplit les formalités légales et d'insertion au Journal officiel. Sans local, l'adresse de la Fédération est celle de son Président soit 22 rue St-Dominique à Paris.

La raison d'être de la Fédération est de regrouper des Clubs pratiquant uniquement le tourisme en canoë. Une méfiance est exprimée par l'Union des Sociétés Françaises d'Aviron. Cet organisme accueille des compétitions en périssaires et a donné de ce fait les premiers titres de champion à la pagaie. Il estime que ce sport n'intéresse personne et il éloigne les jeunes gens de la pratique de l'aviron, c'est donc un concurrent. Par ailleurs l'Union refuse de s'intéresser au tourisme, mais admet de ne pas entraver la création de la Fédération de Canoë si cette dernière s'engage à ne s'occuper que de tourisme.

Ces négociations sont facilitées par l'entremise du Commandant Grenet, secrétaire général de la Fédération de Natation et de Sauvetage, qui cherche à concilier les points de vue sous l'égide du Comité National des Sports. Ces détails expliquent que la Fédération a rencontré, à sa renaissance en 1947, une forte résistance à la pratique de la compétition par les grands Clubs en place fondés au début du siècle, tels le Canoë Club de France et la section canoë du Touring Club de France. Le Canoë Club notamment, compte plus de 1000 membres en 1930 et a des sections structurées dans toute la France. L'esprit d'une activité sportive non compétitive subsistera longtemps à la reprise des activités suivant la fin du conflit mondial de 1939-1945.

De la période d'avant-guerre, nous retiendrons la première médaille olympique de nos disciplines, gagnée par le Mulhousien Henry Eberhardt, second en K1 à Berlin en **1936**.

Le conflit avait amené à la disparition de la F.F.C., qui fut remplacée par la Fédération Française de la Pagaie dont les statuts sont plus conformes à la volonté du gouvernement de Vichy. C'est Monsieur Alfred Rouan du Canoë Club de France section Ile-de-France, qui s'est dévoué pour la présider. Cette période connaît une relative expansion de l'activité de la discipline, surtout de son enseignement faute de pouvoir voyager.

La FFC reprend ses droits par un arrêté du 25 Mai **1945**. Monsieur Grivot, qui a succédé à Maître Varinot en 1933, reprend la présidence, mais se retire à la fin de l'année. C'est en **1946** que l'entente entre tous les Clubs français se concrétise à l'initiative du Président Courtecuisse pour le Canoë Club de France, Chérigé pour le Kayak Club de France, Vautrin pour les Clubs de course en ligne, et même le Touring Club de France adhère. La F.F.C. compte alors 41 Clubs. Le Sport du Canoë est reconnu pour la première fois par le Comité national des Sports et le Comité national Olympique.

Monsieur Charles de Coquereaumont succède à Monsieur Courtecuisse en **1947** à la Présidence de la FFC et le restera jusqu'en 1964. Elu Vice-Président de la Fédération

Internationale de Canoë en 1952, puis Président en 1960, il le restera jusqu'en 1980, faisant cohabiter les nations de l'est et de l'ouest par un sens inné de la diplomatie.

Sans cette réussite, le sport du Canoë aurait perdu toute signification pendant cette période appelée " guerre froide ". A noter que la Fédération Française prend le nom de Fédération Française de Canoë-Kayak en 1950. Jusque là la France avait suivi la manière de voir anglo saxonne qui veut que toute embarcation légère qui n'est pas un canot propulsé à l'aviron est un canoë. Et le kayak est une catégorie de canoë. Il se trouve que la Fédération de cyclisme a trouvé que nous avons adopté le même sigle qu'elle. Nous lui avons été agréables en changeant notre sigle, et cela a satisfait les nombreux kayakistes français.

Mais revenons à **1947**. L'Etat édicte de nouvelles lois qui vont modifier la gouvernance du Sport entre autres, en poussant à la régionalisation. De nouveaux statuts, appelés statuts-types, sont obligatoires pour que les Associations soient reconnues par les autorités civiles. Une Assemblée Générale, le 27 Septembre 1947, élit une Equipe dirigeante de la FFCK présidée par Monsieur de Coquereaumont. En gros les Clubs devront adhérer au schéma administratif français, et être membres d'un Comité départemental, eux-mêmes regroupés dans un Comité régional de plusieurs départements que l'on appellera "Ligues" très longtemps jusqu'à ce que le terme de "Comité régional" soit employé, ces Comités participant en titre à l'Assemblée générale de la FFCK qui gère les règles et les activités du Canoë et du Kayak par les Commissions spécialisées élues à cet effet sous le contrôle d'un Comité directeur élu.

C'est ainsi que l'A.G. du 24 Janvier **1948** charge la Commission des statuts et règlements de rédiger de nouveaux textes conformes aux statuts types publiés par le Conseil d'Etat.

La liste des membres du premier C.D. de la FFCK est publiée dans le bulletin d'information de la Fédération en Juin, et celui de Juillet publie la liste des " Ligues ". Il y en a 10, et le département de la Loire est coupé en 2, la partie nord va à la Ligue du Centre et la partie sud à la Ligue du Lyonnais, suite à des situations géographiques. (C.D. du 5 Juillet).

C'est Monsieur Maugy qui préside la Ligue du Lyonnais. Elle comprend 6 départements et demi soit Isère - Savoie - Hte Savoie - Ain - Rhône - Saône-et-Loire - Loire partie sud.

A noter l'intense activité de Monsieur Vautrin, sélectionneur de l'équipe de France de course en ligne en vue des J.O. de Londres cet été. Il y a eu aussi la première régates internationale, le match France-Suisse début Juin gagné par la France. Les championnats de France de course en ligne à Villeneuve St-Georges début Juillet, sélectifs pour les J.O. de Londres. Et aussi les premiers championnats de France de slalom à Strasbourg en 1947.

Les français remportent 4 médailles de bronze aux J.O. de 1948.

En **1949**, les Français obtiennent un bon résultat aux premiers Championnats du monde de slalom à Genève. Ils gagnent or et argent en C1 et en C2 individuels et par équipes soit 6 médailles dont 4 or et la France est première nation.

En Mars 1951, il est publié les statuts, règlements intérieurs et annexes de la Fédération dans son Bulletin d'informations.

En 1952 le C2 de Turlier-Laudet remporte la première médaille d'or olympique française de notre sport.

Le bulletin fédéral de Mars/Avril **1953** comporte un annuaire fédéral.

Il n'y a plus que 6 Ligues citées. La ligue du Lyonnais est toujours présidée par Monsieur Maugy, le secrétaire étant Monsieur Germain. La Ligue du Sud-Est est rattachée à la Ligue du Lyonnais et la Ligue du Nord est rattachée à la Ligue Parisienne.

On trouve des Lyonnais dans les commissions tels Messieurs Rigaux et Germain au tourisme, Germain au slalom.

En Septembre 1953, le C.C.Grenoble organise un slalom sur l'Isère précédé la veille d'une soirée conférence et projection de films par Monsieur de Liège, membre du Bureau directeur fédéral, venu avec une équipe du Kayak Club de France. Les 3 Clubs de la Ligue du Lyonnais présents font bonne figure, et le public fait connaissance avec la discipline.

Les Championnats du monde de course en ligne auront lieu en **1954** à Mâcon, en Juillet, soit en Saône et Loire, sur le territoire de la Ligue du Lyonnais. Les Championnats de France 1953 s'étaient déroulés sur le même bassin à titre préparatoire.

L'A.G. fédérale des 16/17 Janvier **1955** proposera une licence incorporant une assurance individuelle accidents et responsabilité civile, il s'agit d'une importante initiative.

Les championnats du monde se déroulent dans une ambiance et une régularité parfaites qui attirent une pluie de compliments envers la ville de Mâcon de la part des 20 Nations participantes sur les 21 inscrites, l'URSS n'ayant pu obtenir ses visas à temps.

L'A.G. de 1955 ne prend pas de décision au sujet de la licence-assurance face à trop d'avis divergents. On trouve des Lyonnais dans les Commissions tels Monsieur Germain au tourisme, au slalom et au critérium, il est toujours Secrétaire de la Ligue du Lyonnais dont Monsieur Maugy est toujours Président.

La ligue du Sud-Est s'est constituée et n'est plus rattachée à la Ligue du Lyonnais en 1955.

C'est en 1955 qu'a lieu le premier championnat de France de rivière sportive, à Treignac, sur la Haute Vézère.

En **1956** Monsieur Maugy démissionne de son poste de Président de la Ligue du Lyonnais. C'est le Secrétaire de la Ligue, Monsieur Germain qui le remplace. La Ligue est frappée par le décès de Marc Rey, membre actif de l'Aviron Viennois, tué au cours d'opérations militaires en Kabylie. Un challenge portant son nom est créé sous forme d'un critérium sur l'Eyrieux.

Aux J.O. de 1956 à Melbourne, le C2 de Dransart-Renaud remporte la médaille d'argent. Les 4 bateaux, inscrits dans 6 courses, furent tous finalistes.

Les championnats de France de slalom ont eu lieu en **1957** près de Valence, à Pont d'Isère, bénéficiant d'une bonne organisation de la Ligue du Lyonnais.

Lors de l'A.G. de Janvier **1958** Monsieur Fereyre représente pour la première fois la Ligue du Lyonnais. Il appartient au Canoë Club de Valence et est élu au C.D. de la Fédération. Il entre également dans les commissions de slalom, critérium, matériel, propagande, et dans

le Comité de sélection du slalom, tandis que Monsieur Bontoux apparaît à la commission de tourisme.

La licence-assurance est mise en route le 1^{er} Mai 1958. C'est avec la Mutuelle Nationale des Sports qu'un accord a été conclu. D'autre part le Comité National du Plein Air voit le jour et la FFCK y adhère.

La Ligue du Lyonnais, dans son rapport d'activités 1958, se félicite d'une activité encore jamais atteinte, comptant notamment 160 bateaux lors des différentes sorties tourisme et compétition.

Lors de l'A.G. fédérale de 1958, les 17 et 18 Janvier **1959**, Monsieur Jacques Besson représente pour la première fois la Ligue du Lyonnais. Il fait un rapport optimiste sur l'activité de la Ligue qui laisse présager un bel avenir, et est élu au C.D. fédéral qui comporte donc 2 membres de la Ligue du Lyonnais à présent. Monsieur Fereyre reçoit la médaille d'honneur des Sports, il est capitaine de l'équipe de France à Treignac.

Lors de l'A.G. fédérale de 1959, les 16 et 17 Janvier **1960**, il est souligné le succès de l'organisation des premiers Championnats du monde de rivière sportive à Treignac. Et aussi le succès sportif pour la France qui remporte 2 médailles d'or, 2 d'argent et 1 de bronze. La Commission sportive (c'est ainsi que l'on appelait la Commission de course en ligne) se félicite de la prise d'intérêt pour cette discipline. Car le fait de voir encore, cette année, 22 titres aller à la Ligue parisienne sur les 25 attribués au Championnat de France était inquiétant.

C'est Monsieur Fereyre qui préside la Ligue du Lyonnais en 1959, et Monsieur Besson est secrétaire, la Ligue compte 7 Clubs. Elle connaît son premier champion de France, il s'agit de Georges Deville, champion de France en K1 sur rivière sportive.

La Ligue organise les championnats de France de slalom 1960 sur le bassin de Pont d'Isère.

Les J.O. de Rome en 1960 se déroulent de manière satisfaisante, mais sans médaille pour la France. C'est la première fois depuis l'introduction de notre discipline aux J.O. que la France ne gagne aucune médaille. Au congrès de la FIC. qui suit, Monsieur de Coquereaumont est élu Président de la FIC par acclamations.

Au cours de l'A.G. fédérale de 1960 les 21 et 22 Janvier **1961**, Monsieur Fereyre est réélu membre du C.D. fédéral, tandis que Monsieur Besson fait état du beau succès de la traversée de Lyon, et du résultat des stages de construction de la Ligue qui ont " sorti " 25 C2, 3 C1 et 20 kayaks.

Au cours de l'A.G. fédérale de 1961, les 20 et 21 Janvier **1962**, Monsieur Doby représentant la Ligue, la Ligue du Lyonnais se félicite de l'augmentation du nombre de ses licenciés qui passe de 62 à 106, 3 Clubs nouveaux s'étant affiliés. Les 3 critériums organisés ont vu la participation de plus de 100 bateaux chacun, et une école de pagaie va être ouverte cette année. Monsieur Fereyre devient membre de la Commission de discipline de la FFCK.

Mais le grand événement de l'année 1962 est l'organisation des championnats de France réunis rivière et slalom, le 14 Juillet sur l'Isère à Bourg St-Maurice. Ce bassin de classe mondiale va devenir l'outil essentiel pour la pratique et la hausse de la qualité des participants. Situé sur le territoire de la Ligue du Lyonnais, c'est une assurance du développement de cette Ligue.

C'est également en 1962 que le découpage des territoires de Ligue est modifié. La Ligue du Lyonnais comprend à présent 2 Académies, soit Lyon avec l'Ain, la Loire et le Rhône, et Grenoble avec l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Savoie et la Hte-Savoie.

Au cours de l'A.G. fédérale de 1962, les 19 et 20 Janvier **1963**, Monsieur Besson dit sa satisfaction de voir la progression des activités de la Ligue du Lyonnais. Il cite notamment l'adhésion de 3 nouveaux Clubs, leur nombre passant à 13. Il y a 530 adhérents dont 148 licenciés dans ces Clubs. L'eau vive est le support principal des activités avec l'organisation de 4 critériums et de la traversée de Lyon et une participation réussie aux championnats de France slalom et rivière.

Au début de 1963, la FFCK s'installe dans des locaux 22 Av Victoria, Paris 1er, en fait place du Châtelet.

La Ligue du Lyonnais organise à nouveau les championnats de France rivière et slalom à Bourg-St-Maurice. Aux mondiaux qui suivent à Spittal, la Ligue connaît ses premiers sélectionnés internationaux qui gagnent une médaille mondiale en rivière sportive, soit en C2 mixte Gisèle Charlon et Gérard Ghidini (Annecy) champions du monde par équipes. Monsieur Besson assurait la fonction de capitaine de l'équipe de France.

C'est en 1963 que la Ligue du Lyonnais a pris le nom de Ligue Rhône- Alpes, compte tenu de l'ajustement des territoires sur ceux des Académies.

Le nouveau Président est Monsieur Doby, Monsieur Besson demeurant secrétaire.

La Ligue de l'Ouest a été créée pour le même motif, séparant les territoires des Académies de Nantes et Rennes de ceux de l'Académie de Caen qui sont déjà Ligue de Normandie.

Au cours de l'A.G. fédérale de 1963, les 18 et 19 Janvier **1964**, Messieurs Venot et Bontoux apparaissent dans la représentation de la Ligue Rhône-Alpes. Monsieur Venot est élu au C.D. fédéral.

A noter que depuis 10 ans se déroule chaque année à Pâques sur le territoire de la Ligue, aux Contamines (Hte Savoie) un critérium ski-canoë- kayak. Il est organisé par le Kayak Club de France dont plusieurs membres sont actionnaires de la Sté des remonte-pentes de la station.

A noter également l'apparition de classements juniors en compétitions.

Les championnats de France d'eaux vives ont lieu à nouveau sur l'Isère à Bourg St-Maurice, au 14 Juillet. Ils sont complétés de critériums par équipes de 3, et des coureurs étrangers sont invités à participer. En fait il s'agit de grandes manœuvres de la FFCK, s'appuyant sur la Ligue Rhône-Alpes, afin de faire connaître le bassin de Bourg, en vue d'obtenir l'organisation des championnats du monde 1969. Ce qui se réalisera.

Il faut toutefois souligner que la section Canoë-Kayak du Touring Club de France a pris une place importante dans l'exploration du parcours de Bourg St-Maurice par ses

descendeurs de grande classe, dès la fin des années 50. Ses dirigeants ont aussi pris une grande part dans l'équipement du bassin et l'organisation des championnats de France.

C'est en Septembre 1963 que Georges Dransart est nommé Directeur Technique National de la FFCK. Il était Entraîneur National jusqu'à présent. La fonction de D.T.N., soumise à l'approbation du Secrétariat à la J. et aux S. est une création de cette fonction, sous la direction éclairée du Directeur des Sports, le Colonel Crespin.

En 1964, Monsieur Besson, de la Ligue Rhône-Alpes, entre au Bureau de la FFCK. Il garde le poste de Secrétaire de sa Ligue, tandis que le Grenoblois Georges Doby en a pris la présidence en place de Monsieur Fereyre.

Le fait marquant de l'année est la performance du C2 Fédéral Boudehen-Chapuis, second sur 1000 mètres aux Jeux olympiques de Tokyo.

Compte tenu de la misère financière de la FFCK., le DTN. Georges Dransart avait misé sur la nécessité d'une médaille en concentrant toutes les possibilités de crédit sur le C2, en l'entraînant personnellement de façon professionnelle sur une longue période. Les 2 athlètes concernés avaient répondu parfaitement à ce qu'on attendait d'eux par leur sérieux et leur disponibilité complétant une forme physique évidente. Mais d'autres responsables se sont sentis éliminés des décisions prises ci-dessus et la situation fut tendue jusqu'au succès de ce "plan Dransart".

L'autre fait marquant est l'apparition de classements séparés de catégories minimales, cadets et juniors dans les compétitions nationales.

Enfin signalons la première descente du Rio Noguera Pallaresa organisée par la Fédération espagnole dans les Pyrénées du même nom. Cette rivière aussi sportive que touristique est d'une telle beauté que son organisation est un événement heureux et remarquable.

L'A.G. de 1964 se tient le 17 Janvier **1965** et procède à un changement complet de l'équipe dirigeante de la FFCK. C'est un effet de la "médaille de Tokyo". En effet le renouvellement du tiers sortant du C.D. voit l'élimination de Messieurs de Coqueraumont, de Liège et Mercier, piliers du Bureau depuis 1947. Monsieur Doby, mis en ballottage se retire. L'A.G. nomme Monsieur de Coqueraumont Président d'honneur, Monsieur de Liège Vice-Président d'honneur et Monsieur Mercier membre d'honneur.

Il est alors procédé à l'élection du Président, et Monsieur Bertrand Colombe, seul candidat, est élu par 62 voix sur 78. Messieurs Curtil et Vendrot sont élus à l'unanimité commissaires aux comptes.

Le nouveau C.D. qui suit procède alors à la nomination des membres du Bureau et Présidents de commissions.

Monsieur Daniel Bonnigal est élu à l'unanimité Secrétaire général, ainsi que Président de la Commission du matériel et de la commission de propagande.

Il demande l'élection de son épouse Monique qui l'aide dans la gestion de ses missions, c'est accepté et elle siègera à la propagande.

On trouve ensuite Mlle Henriette Guette trésorière. Le premier Vice-Président sera Monsieur Flèche et le second Monsieur Besson. Monsieur Guerre cède son poste de Président de la commission de slalom à Monsieur Pierre Rouville, secondé par Monsieur

Besson vice-Président. La commission de course en ligne sera présidée par Monsieur Coulange, son Vice-Président étant Monsieur Aubé. La commission de rivière sportive sera présidée par Monsieur Robert Huicq, son Vice-Président étant Monsieur Evrard. Monsieur Rémy Roussel présidera la commission de tourisme, Madame Monique Colombe la commission féminine, Monsieur Fourgeaud l'équipement. C'est le DTN Georges Dransart qui présidera la commission de l'enseignement.

Toutes ces décisions étant prises à l'unanimité du Comité. Monsieur Olry est confirmé dans la fonction d'entraîneur national du slalom.

Une décision importante clôt ce C.D. : la FFCK demandera au Secrétariat à la J. et au S. que nous soit délégué un secrétaire général administratif et appointé. Ce qui sera fait.

L'année 1965 voit l'organisation d'une belle quantité de compétitions de tous niveaux aux 4 coins de la France, auxquelles participent des jeunes minimes et cadets.

Le 6 Mai 1965, le Colonel Crespin est venu au siège de la FFCK pour remettre aux athlètes médaillés à Spital en rivière sportive en 1963 leurs trophées. Ce fut un grand honneur pour notre Sport, le Colonel venant d'être nommé Directeur des Sports. Le retard de la cérémonie s'explique par le fait que les premières médailles avaient été mal gravées.

Le 1 Juin 1965 un protocole d'accord a été signé entre la FFCK et la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail). C'est un accord de Fédération à Fédération qui n'engage pas les Clubs. Il s'agit pour les licenciés de chaque Fédération de pouvoir participer à une organisation de l'autre Fédération avec sa propre licence. Les résultats de cette expérience n'ont pas été à la hauteur espérée, notamment par le manque relatif de cadres bénévoles à la FFCK par rapport à l'extension de l'activité des disciplines sur le plan national. Pourtant la collaboration s'était révélée prometteuse, par exemple lors du critérium annuel sur la Sarthe organisé par le Comité d'entreprise de la Régie Renault du Mans qui avait vu 165 bateaux classés montés par 238 coureurs.

La réorganisation du Touring Club de France (prélude à sa disparition) amène à la suppression de ses groupes canoë, qui prennent leur indépendance et s'inscrivent auprès des Ligues respectives de leur territoire administratif.

La Ligue Rhône-Alpes reçoit les sections, transformées en Clubs, de Lyon et de St-Etienne de l'ancienne organisation.

En 1965 les mondiaux de slalom et rivière sportive ont lieu à nouveau à Spital, l'Autriche échappant aux exigences politiques de l'OTAN vis-à-vis des nations de l'est.

Monsieur Jacques Besson démissionne de ses fonctions fédérales.

La première rencontre nationale des C.A.P.S. a eu lieu sur le bassin de Choisy-le-Roi. Elle réunissait les 11 premiers centres ouverts cette année, avec 100 participants qui couraient pour la première fois, tous sur le même bateau. Cette organisation voulue par Georges Dransart ira au bout avec la création de 40 Centres en tout. Le Secrétariat d'Etat à la J. & S. répondait ainsi par la confiance au coup d'éclat de Boudehen-Chapuis à Tokyo l'année précédente.

Michel Doux est affecté à la Ligue Rhône-Alpes au titre de Conseiller technique Régional. La Ligue parisienne compte 413 licenciés, devant la Ligue Rhône-Alpes 366 et la Ligue du Sud-Ouest 319.

Monsieur Rouville démissionne de son poste de Président de la commission de slalom.

L'A.G. de l'année 1965 se tient les 12 et 13 Février **1966**. La Ligue Rhône-Alpes est représentée par Messieurs Doby, Venot et Blanc.

La FFCK est composée à présent de 9 Ligues et dispose de 3 entraîneurs nationaux et de 6 Conseillers techniques régionaux (CTR). L'A.G. entend le premier rapport moral du Président Colombe qui est approuvé à l'unanimité.

Il est procédé à un ajustement des statuts et à une modification des règlements intérieurs.

Il est mis au point l'organisation des compétitions cadets et de leur championnat de France. Il est en effet important d'assurer une suite de carrière sportive aux jeunes sortants des C.A.P.S.

Georges Dransart expose son plan de 4 ans qui doit amener à la création de 40 C.A.P.S., l'année 1965 ayant vu la création et le fonctionnement de 10.

Monsieur Rouville, homme pointilleux et exigeant, explique les raisons de son retrait, et l'isolement auquel il a été soumis au sein de sa propre commission. Il acceptera le poste de Trésorier fédéral après le départ de Henriette Guette.

Monsieur Huicq décrit dans son rapport rivière sportive la même situation que celle connue par Monsieur Rouville au sujet de l'aide apportée par les membres de la Commission. Il ne donne pas sa démission mais demande à l'assistance de lui trouver un remplaçant.

Les autres rapports sont bien accueillis et ne décrivent pas des situations désagréables : le tourisme par Monsieur Roussel, l'enseignement par Monsieur Dransart (création de l'examen d'instructeur de C.K.) Féminine par Madame Colombe, Equipement par Monsieur Fourgeaud, Matériel par Monsieur Bonnigal, P.V. des Commissaires aux comptes pour la Trésorerie tenue par Mlle Guette.

Le lendemain il est procédé à l'élection du tiers sortant sans surprises. Puis l'élection du Président qui obtient 52 voix sur 52 votants. Tous les autres votes le seront à l'unanimité.

Monsieur Aubé prend en charge la Commission de course en ligne, Monsieur Huicq fait un intérim à la rivière sportive, et le slalom ne trouve pas de Président. Il est décidé que chaque Ligue organisera son activité et élira un délégué. Le Président Colombe réunira les délégués à Paris très prochainement.

Le Comité directeur qui suit élit Messieurs Flèche et Laplace à la Vice-Présidence, Bonnigal au Secrétariat général et Rouville à la Trésorerie. Les autres Présidents de commission sont confirmés, Monsieur Guth secondant Monsieur Fourgeaud à l'équipement.

J'ai tenu à détailler les décisions de cette première A.G. du renouveau de la vie de la FFCK sous la Présidence de Bertrand Colombe. Il présidera jusqu'en 1972, soit 2 mandats, avec une ténacité et un sang froid exemplaires, semblant littéralement inoxydable aux contrariétés.

Le numéro 101 du bulletin fédéral contient un article remarquable sur l'alimentation de l'athlète pagayeur par le Docteur Jouin, Médecin fédéral. Dix pages bien pleines en petits caractères, qui doivent être toujours d'actualité.

L'année 1966 se déroule avec une quantité impressionnante d'épreuves au calendrier. On trouve 250 pagayeurs internationaux à la régates de la SNTM dans son bassin de Créteil. Tandis que le CKCF réunissait plus de 250 coureurs au départ de la Vézère à la Pentecôte.

L'absence de la Commission de slalom, les désaccords entre les principaux intéressés font que Monsieur Jacques Besson se retire de toutes ses fonctions fédérales. C'est Monsieur Maillet qui sera le représentant de la Ligue Rhône-Alpes à la FFCK.

La participation des cadets aux courses en C1 fait l'objet d'un examen. Le Médecin fédéral estime qu'il s'agit d'une importante question et que les intéressés doivent faire l'objet d'une surveillance attentive et régulière.

Le Secrétaire Général administratif nommé courant 1965, se retire au mois d'Avril 1966. Il n'y a aucun conflit de quelque ordre que se soit. On va dire que c'est un état d'épuisement moral. Le Président Colombe annonce son remplacement par une Secrétaire de Direction, Madame Denise Koechlin, licenciée au Touring Club de Paris. Ce n'est pas un emploi qu'elle remplira, mais un apostolat qu'elle accomplira. Son dévouement exceptionnel, sa présence aux grandes manifestations où elle travaillera jour et nuit (il fallait bien que les starters des finales soient en possession des qualifiés des séries) lui ont attiré l'admiration et la reconnaissance de tous. Elle restera bien sûr à la FFCK jusqu'à la fin de sa carrière professionnelle.

S'il y a des joies, il y a aussi des deuils. La disparition du Docteur Sauzède en est un. C'est l'an dernier qu'il avait cédé sa charge de Médecin fédéral, n'ayant plus la possibilité de l'accomplir. Nous n'avions pas tous compris que c'est sa santé qui commençait à lui manquer. En plus de ses fonctions au Canoë Club de France et à la Fédération, il était un bon descendeur, équipier de Jean Champeval, Président du Canoë Club.

Compte tenu de son expansion la FFCK a vu l'élection de 3 de ses membres à la FIC. : Monsieur Jacques Besson à la Commission de slalom, et à la "sous-commission de rivière sportive", Monsieur Jérôme de Liège à la Commission de tourisme et propagande, et Monsieur Robert Vautrin à la commission de course en ligne.

L'énergique lutte de Daniel Bonnigal, sous le couvert de la FFCK contre Monsieur Gaston Meyer, rédacteur en chef du quotidien l'Equipe, trouve un aboutissement. Le Colonel Crespin a obtenu une rencontre entre ce journaliste et Messieurs de Coquereaumont et Bonnigal. L'une des préoccupations actuelles, depuis les Jeux de Rome, de Monsieur Meyer, est de dénigrer par des arguments erronés, la présence du canoë-kayak dans le sport mondial.

La réunion s'est bien terminée par l'attitude de Monsieur Meyer qui a convenu de rester dans le rôle d'un journal d'informations sportives. Plus tard Monsieur Bonnigal, accompagné de Monsieur Michel Chapuis, a rencontré Monsieur Maurel, journaliste traitant des sports nautiques dans le journal. Les points précis de notre collaboration constructive ont été conclus.

La FFCK compte à présent 10 Ligues.

En Rhône-Alpes un nouveau Président, Monsieur Michel Jacquemin et un nouveau Secrétaire Monsieur Bernard Faure.

Le territoire de la Ligue s'étend sur l'Académie de Grenoble (Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Hte Savoie) et sur l'Académie de Lyon (Ain, Loire, Rhône).

La Ligue a vu la nomination de Michel Doux conseiller technique régional. Ce technicien néanmoins bien musclé a été Champion du monde de rivière sportive avec son coéquipier Bunichon, en Canoë bi-place, individuel et par équipes, en 1979 au Canada. Il a été aussi second et encore champion par équipes en Grande-Bretagne en 1981. Son fils Joël a été champion du monde par équipes en kayak en 1989 aux Etats-Unis. En somme un conseiller qui dit 'faites ce que je vous dis' mais peut dire aussi 'faites ce que je fais'.

Dans son rapport moral de l'année 1966, les 18 et 19 Février **1967** le Président Colombe fait état de progrès satisfaisants dans tous les domaines, et notamment : 2800 licenciés contre 2000 en 1965, et les premiers championnats de France cadets de course en ligne à Roanne, de slalom et rivière à Treignac.

Ouverture d'une section canoë-kayak à l'école d'éducateurs sportifs de l'INS, où Messieurs Ghidini et Venot, de la Ligue Rhône-Alpes, sont inscrits au premier stage et espèrent bien devenir CTR.

Location de l'ancien atelier de l'UCPA à Joinville, qui devient atelier de FFCK, et deviendra le siège fédéral plus tard.

Et aussi premier stage d'instructeurs de club à l'INS qui procure instructeurs à la Ligue Rhône-Alpes : Madame et Monsieur Pichon, Messieurs Bouvard et Romeyer.

Enfin création d'une 11^{ème} Ligue, la Ligue du Limousin à l'initiative de Monsieur Fourgeaud, ce qui entraînera une refonte de la Ligue d'Auvergne.

Le Comité directeur suivant l'A.G. confirme les situations acquises en 1965 : Monsieur Aubé entre au Bureau en compagnie de Monsieur Laplace, tous deux Vice-Présidents. Si Monsieur Aubé garde la course en ligne, Monsieur Laplace accepte enfin la Présidence de la Commission de slalom. Monsieur Henry soutiendra Monsieur Bonnigal au Matériel. Monsieur Roussel, en plus du tourisme, animera les épreuves de propagande.

Signalons aussi la fin de "l'Affaire Paris". Il s'agit de la noyade du jeune Philippe Paris au cours d'une compétition officielle alors qu'il n'était pas licencié. Notre assureur a démontré son esprit mutualiste à cette occasion et a réglé la question à la satisfaction de tous.

Un deuil cruel a frappé notre sport par le décès de Georges Gillard, du Club Nautique d'Auvergne, descendeur international de 1^{ère} série et champion de France, tué dans un accident de la route.

Enfin un très fidèle membre du T.C.F. Lyon, Ligue Rhône-Alpes, Jacques Garmy est décédé à l'arrivée du critérium sur l'Albarine. Pris d'un malaise sans présenter de raisons apparentes, il n'a pu être ranimé. C'était l'animateur incomparable de la Ligue, descendant une soixantaine de rivières chaque année.

L'année 1967 s'ouvre sur un programme chargé. La Ligue Rhône-Alpes organise le championnat de France de slalom sur son bassin de la Dranse à Thonon. Bassin de très bonne classe où ses compétiteurs font un malheur : 8 titres sur les 13 attribués. En senior

seul le C1 lui échappe au bénéfice de franciliens, Claude Baux, 1^{er} de l' US Métro et Michel Chapuis, 2^{ème} du CKCF.

Le K1 hommes est remporté par le jeune Claude Peschier dont on reparlera, les mondiaux étant acquis à la Ligue, à Bourg en 1969.

Ce qui nous amène à parler des Mondiaux de cette année qui ont lieu en Tchécoslovaquie. C'est à dire en Europe centrale, centre mondial des champions de nos disciplines sportives. Et alors là, la France revient avec 3 médailles de bronze, toutes en équipes, dont 1 en slalom avec les très bons Peschier de Vallon Pt d'Arc, Jean-Louis Olry et Claude Lutz. 2 médailles en rivière, avec des Rhône-Alpins : Alain Barnérias du TCF Lyon en K1, et Roger Debiol en C1 de la MJC Thonon. Et pas de dames car depuis 1951, nous n'avons trouvé que 2 dames à sélectionner en slalom, en retraite actuellement, Mesdames Marguerite Ulmer et Cécile Geffroy.

Mais cela va changer, un monde meilleur se prépare comme nous venons de le voir dans les chapitres précédents.

A signaler dans la revue fédérale 108 une lettre superbe du Docteur Karel Popel, citoyen tchèque Président d'honneur de la FIC, prédécesseur de Monsieur de Coquereaumont, à qui il dut céder la place face à 'd'inamicales' pressions. Lettre en un Français impeccable je précise.

La Ligue Rhône-Alpes devient la première de France, elle édite son bulletin.

Un slalom international est organisé sur le nouveau bassin de Bourg en vue de préparer les mondiaux de 1969. Le nouveau bassin est le rallongement, aussi bien au-dessus du départ ancien, qu'en aval de l'arrivée ancienne. La Municipalité de Bourg a fait un gros effort supervisé par les techniciens de la FFCK, tandis qu'un stage de jeunes déboisait les rives de façon spectaculaire.

Ce slalom est la révélation des C1 américains.

La traversée de Lyon, organisé par La Mulatière, attire toujours autant avec 232 concurrents. Que de bassins prestigieux dans cette Ligue Rhône-Alpes avec Thonon, Bourg, et à présent l'Arc organisé par le C.C.Chambéry !

En cette fin d'année 1967, Monsieur Bernard Bordas, de Romans, remplace Monsieur Jacquemin à la présidence de la Ligue Rhône-Alpes.

Monsieur Marcel Venot devient arbitre international de course en ligne et CTR de la Ligue du Centre.

Le Rallye du Pallaresa connaît un énorme succès, avec une présence française remarquable sous la responsabilité de Fernand Lamy.

Alors que nous avons obtenu la paix avec l'Equipe de Monsieur Meyer, un député, arbitre de rugby, se plaint officiellement de petits sports qui coûtent trop cher à l'Etat pour ce qu'ils représentent. Daniel Bonnigal répond par un éditorial de 2 pages à lui couper le sifflet. Succès pour notre petit sport, la Fédération d'Aviron reprend intégralement cet éditorial, et dévoile ce que coûte à la collectivité le Club de rugby de Périgueux. A couper le souffle...

Le numéro 111 de la revue fédérale commence par une belle photo de notre équipe de kayak de slalom bronzée à Lipno cet été. (Photo M.Chapuis). Sa jeunesse préfigure le bel

avenir que va connaître notre Fédération. Et, image superbe, Claude Lutz vient d'épouser la championne du monde de C2 mixte de cet été, la jolie tchèque Jarka. Vive le sport et les relations internationales !

On trouve aussi une impressionnante liste de fournisseurs spécialisés, et la liste des moules que l'on peut louer à la FFCK pour construction personnelle, soit 13 moules concernant les 3 disciplines.

L'Assemblée générale de 1967 a lieu les 3 et 4 Février **1968**. La Ligue Rhône-Alpes est représentée par Messieurs Besson, Bordas et Grillet. Il est présenté un classement des Ligues et Rhône-Alpes est la première avec 716 licenciés par 35 Clubs. Elle compte 18 initiateurs sur les 40 cartes délivrées en 1967. Le podium est complété par les Ligues Sud-Ouest et Parisienne avec 560 licenciés chacune. Le titre de moniteur, brevet du second degré dans la hiérarchie des instructeurs, est lancé pour l'année 1968.

Le rapport moral du Président Colombe attire fortement l'attention sur la nécessité de recruter des dirigeants à tous les niveaux, rejoint en cela par le Secrétaire général. L'année 1968 verra la fin du plan d'expansion par les C.A.P.S., le nombre de 40 centres sera atteint. Monsieur Le Bihan, CTR de la Ligue Parisienne, est détaché à la coordination des C.A.P.S, son rôle essentiel est de veiller au passage des membres des C.A.P.S. vers les Clubs.

Les Jeux de Mexico verront la participation de 2 bateaux français, un K4 et un C2 déjà en préparation spéciale. Une équipe sera envoyée cette année à la régates préolympique afin de tester le bassin et la conduite à tenir en altitude

Monsieur Bonnigal fait remarquer que le bulletin fédéral est bien paru 6 fois en 1967, représentant 420 stencils répartis en 210 pages.

Monsieur Roussel se retire de la présidence de la commission de tourisme accaparé par de nouvelles obligations professionnelles alors que l'activité touristique a augmenté dans de notables proportions.

Monsieur Rouville, ayant créé une gestion claire et moderne de la trésorerie, se retire de ses fonctions et du C.D.

Les élections au C.D. se déroulent le Dimanche matin. Il y a 9 postes à pourvoir et 9 candidats. Ils sont tous élus, soit Mesdames Colombe et Venot et Messieurs Aubé, Audrand, Bonnigal, Bordas, Daniel, Huicq, Tariel.

Le Président Colombe est réélu avec la totalité des 75 voix valables et exprimées. C'est la dernière fois que le Président est élu à l'année, car de nouveaux statuts-types entrent en application dès 1968, et les Présidents seront élus pour 4 ans avec leur C.D.

Le C.D. qui suit élit le Bureau qui confirme à l'unanimité les 2 Vice-Président Guy Laplace et Gilbert Aubé, et le Secrétaire général Daniel Bonnigal. Le trésorier sera Monsieur Henry Tariel de la Ligue Parisienne.

Ainsi, dès le début de 1968, on constate le dynamisme de la FFCK bien comprise par le Ministère. La France va pouvoir affronter les J.O. de Mexico, et surtout la préparation des mondiaux de Bourg, dans les meilleures conditions matérielles et morales.

L'activité de 1968 est concentrée sur la préparation des mondiaux de l'an prochain, aussi bien concernant la préparation des équipes que l'utilisation du bassin. Un slalom et une descente internationales voient la participation de 8 nations en descente et 7 en slalom. La France se classe 3ème nation dans les 2 disciplines. En courses par équipes, elle gagne en K1, en C1, en K1 dames, en C2 mixtes. Madame Colombe a réalisé une action remarquable en équipant les compétiteurs français de tenues parfaites, pour le défilé notamment.

C'est la toute première fois que la France se comporte de si brillante façon en épreuve internationale.

Il y avait aussi les Jeux olympiques à Mexico, le plus beau bassin du monde a-t-on dit. Là, pas de chance, nos deux bateaux valaient la finale et ont été frappés par l'indisposition d'un équipier. Pas de finaliste donc. Il y avait 26 Pays participant et 7 ont été médaillés. La domination hongroise et soviétique est flagrante, ces 2 Pays étant présents sur 6 des 7 podiums.

L'A.G. de 1968, les 8 et 9 Février **1969** relate tous ces faits et bien d'autres. Ainsi nous aurons l'émission d'un timbre-poste à l'occasion des mondiaux de Bourg!

La Ligue Rhône-Alpes se coupe en 2 afin que chacune corresponde à une Académie. Il y a donc la Ligue du Lyonnais, soit Lyon à nouveau (Ain, Loire, Rhône) et la Ligue Dauphiné-Savoie, soit Grenoble (Savoie, Hte-Savoie, Isère, Drôme, Ardèche). Le Lyonnais est présidé par Monsieur Brunette, de Roanne, et Monsieur Grange de St-Etienne est le Secrétaire.

Le Dauphiné-Savoie est présidé par Monsieur Blanc de Chambéry, et le Secrétaire est Monsieur Faure de Grenoble.

A signaler que Monsieur Etienne Brunette est un International C1, plusieurs fois sélectionné de 1957 à 1965 rivière et slalom. Monsieur Francis Blanc est le Père d'une compétitrice internationale C2 mixte.

Il y a à présent 13 Ligues à la FFCK. Le projet de séparation en 2 de la Ligue Auvergne-Limousin n'a pas été conclu pour des raisons géographiques.

Comme l'an passé, le Président et le Secrétaire général expriment leur inquiétude devant le manque de recrutement de dirigeants fédéraux. Ceci au regard de l'augmentation des charges de travail occasionnées par l'augmentation du nombre d'adhérents, des organisations, de l'activité des 40 C.A.P.S., de Bourg 1969.

Monsieur Aubé se retire de la présidence de la commission de course en ligne comme il en avait prévenu l'A.G. l'an dernier. Monsieur Rémy Roussel se retire de la présidence de la commission de tourisme pour la même raison personnelle que Monsieur Aubé. Il sera remplacé par Monsieur Chalavoux, du TCF de Lyon.

Sur le plan sportif, les pré-championnats du monde de Bourg ont été un succès : 10 nations, plus de 500 compétiteurs et de 100 organisateurs.

La France est 3ème par équipes en K1 hommes et C2 hommes au cours de ce qui a été le plus beau slalom international jamais couru en France. En descente la France gagne en équipes K1 hommes, K1 dames, C2 hommes et mixtes, et Boudehen en C1 individuel. Nous pouvons nourrir de beaux espoirs pour l'an prochain.

L'année 1969 est marquée par le déroulement des Championnats du monde de Bourg St-Maurice, leur préparation et leur déroulement, les 2 et 3 Août pour le slalom et les 5 et 6 Août pour la rivière.

Ce fut une grande réussite, aussi bien pour le succès de l'organisation que pour celui des équipes de France. Avec 16 médailles, dont 7 en or, les Français réussissent le meilleur score jamais atteint depuis 1949.

La FFCK a demandé au CKCF, éditeur de la revue La Rivière, revue de qualité professionnelle, un numéro spécial produit sous la direction de Michel Chapuis.

En slalom la France remporte 3 titres, le K1 hommes avec le local Claude Peschier, le K1 hommes par équipes avec les locaux Peschier et Patrick Maccari accompagnés par Alain Colombe. Et le C2 avec les Franciliens Jean-Claude et Jean-Pierre Olry. Aussi 2 médailles d'argent en C2 mixte individuel avec Claude Lutz et son épouse tchèque, et par équipes avec les époux Lutz, Labarelle et Curtil. Et encore 2 médailles de bronze par équipes avec les C1 Claude Baux, François Bonnet et Michel Trenchant. Et avec les C2 des frères Olry, Duvivier et de Villeneuve, ces derniers des locaux de Chambéry. Tout cela sous la houlette de Jean Olry, entraîneur national et capitaine pour ces jours.

A remarquer une médaille C2 mixte équipe avec 3 bateaux d'époux, et une médaille de C2 équipe avec 3 bateaux de frères. Un grand sport resté familial.

En rivière la France remporte 4 titres, le C1 avec Jean Boudehen, et le C2 avec Michel Chapuis et Alain Feuillette, ces derniers sur un bateau révolutionnaire dû au génie créateur et à l'expérience d'Alain. Les C2 doublent d'ailleurs sur ce bateau en gagnant par équipes. A remarquer le plein podium en individuels, les 3 bateaux dans la même minute. Feuillette était arrivé à Bourg avec son bateau, mais aussi avec le moule afin de construire sur place 2 bateaux pour ses camarades. Le 4ème titre va aux C2 mixtes par équipes, sur leur bateau personnel, ils avaient une bonne marge, soit 32 secondes sur les seconds. On trouve ensuite 2 médailles d'argent avec Enard-Tournadre en C2 et par équipes en K1 hommes 2 locaux Jean-Pierre Archambot (Annecy) et Michel Magdinier (Valence) accompagnés par François Bataille. Enfin 3 médailles de bronze avec les frères Lefauconnier en C2, et par équipes les C1 de Jean Boudehen, Guy Huteau et Debiol, le local de Thonon. Enfin les K1 dames de Gabrielle Lutz, Delphine Aubron et la locale Isabelle Peyron (St-Etienne).

Le capitaine était Christian Van Cauwenberghe du CKCF, grand expert en construction et créateur de formes, international C1 rivière en 1965.

Au classement par Nations aux médailles la France est 3^{ème} en slalom (3,2,2) derrière l'Allemagne de l'ouest (4,2,2) et la Tchécoslovaquie (3,4,4). En rivière elle est 1^{ère} (4,2,3) devant l'Allemagne de l'ouest (2,3,4) et la Tchécoslovaquie (2,4,1). Au classement général des championnats, elle est 1^{ère} (7,4,5) devant l'Allemagne de l'ouest (6,5,6) et la Tchécoslovaquie (5,8,5). Ce classement aux médailles est celui pratiqué à cette époque avec nombre de médailles mais priorité à l'or.

Il ne paraît pas exagéré de dire qu'à la suite de ces championnats, le canoë- Kayak entre dans la liste des sports apportant une gloire mondiale à la France.

Il y eut un incident fâcheux à Bourg, avant les compétitions. Je ne m'étendrai pas sur les responsabilités, surtout lorsqu'un des protagonistes n'est plus de ce monde. Mais... Daniel Bonnigal était devenu depuis 1966 le speaker-commentateur de la FFCK. Il était de ce fait très populaire dans le milieu, d'autant qu'il naviguait beaucoup, se mêlant à l'entraînement des équipes de France. Madame Colombe avait beaucoup travaillé pour ces Championnats, elle était arrivée à Bourg peut-être un peu énervée, ou très fatiguée. Elle a dit à Daniel Bonnigal des mots qu'elle n'aurait pas dû lui dire, se proclama chef du Secrétariat alors qu'elle n'en avait pas reçu la mission, et assigna à Monsieur Bonnigal des tâches incompatibles avec sa position de Secrétaire général. Monsieur Bonnigal prit la porte et regagna sa caravane, il assista en toute quiétude aux championnats sans se manifester. Il se rendit de retour à Paris au premier C.D. et confirma au Président Colombe, assez désolé, son retrait de la FFCK. On verra ce qui arriva en 1972.

C'est Monsieur Etienne Brunette, ex Normand installé à Roanne, Président de la Ligue du Lyonnais, qui accepta le poste de Secrétaire général, qu'il garda jusqu'en 1980. C'est un homme très ponctuel, courageux, que sa profession a rendu passionné de droit. Il était

parfait pour ce poste et il le fut. Le bulletin fédéral fut livré, mais deux fois par an, avec des allures de Bottin de ce fait mais rien n'était oublié.

Je prie le lecteur de bien vouloir me pardonner cet aparté.

Il y a eu d'autres faits intéressants :

Monsieur Colombe informe de la création de la Sté Canoë-Service, destinée à diffuser un magazine de belle présentation (papier glacé, photos couleur en quantité). Cette Société ayant son adresse chez Monsieur Colombe la Directrice de la publication étant Madame Colombe.

Si quelques personnes ont toussé à l'annonce de cette nouvelle, la nécessité pour le canoë-kayak français d'avoir une belle revue est apparue comme naturelle et nécessaire. Le premier numéro est sorti en Avril 1970 et la publication de 6 numéros par an s'est révélée régulière et bien accueillie.

La revue est donc actuellement dans sa 42^{ème} année. Elle a été revendue à une Société de diffusion et son Directeur responsable actuel est Joël Doux, le fils de L'ancien C.T.R. de Rhône-Alpes.

Sa publication est parfaite. La publication du bulletin fédéral était devenue très compliquée et hasardeuse, quand je dis hasardeuse, c'est qu'il faut trouver quelqu'un pour le faire, une publication attrayante œuvre de professionnels a donc trouvé sa place.

A la suite des mondiaux de Bourg, Messieurs Georges Dransart et Bertrand Colombe ont reçu la Légion d'honneur des mains du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et au Sport, en présence du Colonel Crespin, ravi, qui avait d'ailleurs salué la naissance de Canoë-Kayak Magazine avec enthousiasme.

Il a été reconnu que les conditions de travail des employés de la FFCK., dans les bureaux de la Place du Châtelet, sont devenues déplorables. Monsieur Colombe décide de transférer certaines activités à l'atelier de Joinville. En fait on quittera Paris et on aménagera entièrement en bureaux Joinville, temps pendant lequel la FFCK s'installera provisoirement à Lyon.

L'année **1970** commence par la tenue de l'A.G. 1969 à Vichy les 21 et 22 Février 1970. Les 13 Ligues sont réunies, représentant 300 Clubs et 5000 licenciés. L'atmosphère est encore empreinte du succès remporté par l'organisation et les résultats de nos équipes lors des mondiaux de Bourg.

L'un des points principaux examinés est la mise au point de la collaboration entre la FFCK et la Société créatrice de la Revue de Canoë-Kayak de prestige dont la nécessité est apparue évidente.

Monsieur Marcel Turpin, de la Ligue du Centre, est élu pour remplacer Monsieur Bonnigal au C.D. fédéral et à la Commission du matériel.

Les autres postes sans Président sont également pourvus au cours du C.D. qui suit la fin de l'A.G. : Monsieur Camille Curtil, Ligue de l'Est, Vice-Président de la FFCK présidera la course en ligne, et la nouvelle Commission de l'équipement, Monsieur Michel Henry, Ligue du Centre, remplace à la Commission féminine Monsieur Christian Lafargue, Ligue du Sud-Ouest qui présidera la Rivière sportive.

Enfin Monsieur Etienne Brunette, Président de la Ligue du Lyonnais sera Secrétaire général de la FFCK. Monsieur Guy Laplace, Vice-Président de la FFCK., Ligue du Sud-Ouest, avait déjà accepté de présider la Commission de slalom.

Monsieur Brunette fait paraître son premier bulletin fédéral N° 119 intitulé "1^{er} Semestre 1970" très complet sur l'information administrative et sportive de nos 3 disciplines principales à l'époque.

Le second bulletin N° 120 sera intitulé " 2^{ème} semestre 1970 " et comportera 198 pages numérotées, composées au stencil perforé à la machine à écrire et tiré sur duplicateur à encre! Mais le responsable est légèrement insatisfait car il estime son bulletin incomplet et lance un appel en guise d'éditorial pour que les informations lui parviennent plus ponctuellement!

L'année **1971** commence comme l'année précédente avec un bulletin fédéral N° 121 intitulé " 1^{er} semestre 1971 ", et comportant notamment le rapport de l'A.G 1970 tenue les 27 et 28 Février 1971 à Paris. Il y a à présent 15 Ligues, Flandres-Artois et Picardie venant de naître, mais 14 sont représentées seulement.

Un Président de Ligue est changé, celui de la Ligue du Lyonnais : Monsieur Etienne Brunette, assurant la charge écrasante de Secrétaire général fédéral, est remplacé par Monsieur Maurice Chalavoux.

Le rapport moral du Président Colombe traite de la mise au point du règlement intérieur de la FFCK en rapport avec ses nouveaux statuts. Et aussi, surtout, de la liberté de navigation sur les rivières du domaine privé, les relations avec EDF, l'aménagement des barrages, tous sujets qui vont, dit-il, devenir notre souci numéro 1. Monsieur Camille Curtil, Président de la nouvelle commission de l'équipement, expose un remarquable rapport sur le sujet.

La question est posée du passage vers les Clubs et la pratique de compétition des jeunes issus des C.A.P.S. Le constat est qu'il y a mieux à faire et que le profit tiré du travail effectué dans les C.A.P.S. est mince.

Le second bulletin de l'année 1971 porte le No 122 intitulé " 2^{ème} semestre 1971 " et comporte 208 pages. On y trouve notamment les résultats des mondiaux de course en ligne qui viennent de se dérouler fin Août à Belgrade. Sur les 15 épreuves, seuls 2 bateaux français ont été finalistes, et pas de médaille bien sûr. Le niveau de la course en ligne en France avait fait l'objet de débats, notamment au cours de la dernière A. G.

En slalom même difficulté au mondial de Méranò où toutes les médailles vont à l'Europe centrale (les 2 Allemagne, la Tchécoslovaquie et l'Autriche gagnent 27 médailles). Cependant Bourg 1969 a laissé des traces et le duo Rhône-Alpin Peschier-Maccari se fait remarquer dans toute l'Europe, sauf à Méranò où les conditions furent défavorables aux Français.

En rivière sportive, sur les mêmes eaux, nos représentants gagnent 5 médailles dont 2 titres, le C2 mixte par équipes et le C2 hommes individuel. Saluons les 2 dernières médailles de la carrière de Georges Dransart, le C2 mixte individuel (3^{ème}) et par équipes (1^{er}) avec France Gaud.

Le C.D. fédéral du 28 Juin 1971 est riche d'une décision concernant la défense de notre discipline sur les rivières du domaine privé. C'est une jurisprudence qui fait loi qui nous gêne en déclarant que tout propriétaire (des 2 rives) peut clore son domaine. Dans ce cas l'eau est déclarée res nullius, c'est à dire n'appartenant à personne. Obtenons qu'elle soit res communis, c'est à dire appartenant à tout le monde. C'est ce qui adviendra en 1990.

C'est lors de ce C.D. que la décision est prise d'aménager le local de Joinville pour qu'il devienne le siège fédéral.

Une autre question débattue lors du C.D. du 15 Novembre 1971 est celle de la Revue éditée par la Société du Président Colombe. Le démarrage n'est pas celui escompté et l'éditeur perd de l'argent tandis que la FFCK aide le licencié qui s'abonne. Ça recommence à tousser dans certaines Ligues, mais une solution est trouvée et la revue sera heureusement sauvée.

Une autre question qui donne du souci est celle de l'organisation des épreuves pour jeunes benjamins, minimes, voire poussins. La médecine a son mot à dire, et ces épreuves doivent être encadrées par des règles fédérales assez strictes, et surtout adaptées aux circonstances, et au terrain si l'on peut dire. Des propositions seront faites avant le prochain C.D.

Ces difficultés s'ajoutent à celles concernant les courses cadets. Il est décidé de regrouper les championnats cadets dans la quinzaine de Bourg St-Maurice qui deviendra ainsi un magnifique rassemblement de nos forces en eaux vives. Les cadets aspirants champions seront en présence de leurs ainés.

Ajoutons que cette année 1971 est celle précédant les J.O. de 1972 à Munich, Augsburg pour le canoë-kayak. Il y a chez certains un réel souci de voir nos couleurs y briller par le canoë-kayak, des gens qui y croient de toutes leurs forces. Mais il y a une certaine hostilité de l'Allemagne pour ouvrir le bassin à l'entraînement des équipes étrangères, de sorte que les Allemands gagnent presque toutes les médailles, le bassin devant être bien connu pour espérer y naviguer correctement. Monsieur de Coquereumont, Président de la Fédération Internationale de Canoë, promet d'intervenir en haut lieu.

L'élection à la présidence de la F.F.C.K, de Monsieur Camille Curtil.

Monsieur Camille Curtil est un fonctionnaire œuvrant dans l'enseignement. Il habite et travaille dans la Ligue de l'Est lorsqu'il commence à pratiquer et être élu au titre du canoë-Kayak. Il sera Président de la Ligue de l'Est de 1961 à 1967. En 1969 il représente sa Ligue à l'A.G. de la FFCK, dont il occupe le poste de Commissaire aux comptes. Il est aussi second vice-Président en 1970 et 1971 de ladite FFCK. Il est réélu au C.D. de l'A.G. En 1970, il est élu Président de la Commission de course en ligne pour pallier au départ de Gilbert Aubé, pris par des obligations professionnelles. Il présidera aussi la Commission de l'Équipement du territoire, ou Commission des problèmes de l'eau car il est très attaché à la liberté de navigation. Il prend aussi l'engagement de participer à la rédaction de nouveaux règlements intérieurs fédéraux qui doivent tenir compte de la modification des statuts.

Ces décisions et prises de responsabilités au plus haut niveau laissent présager ce qui est dans l'air : un changement de Président à l'élection qui va suivre les J.O. de 1972 à Munich. Le Président Colombe a réalisé 2 mandats avec un mérite et un dynamisme exceptionnels, mais il connaît quelques difficultés sur lesquelles il n'est pas question de revenir. A la suite de ce Président, Monsieur Curtil va apporter à la Fédération un renforcement de tous les projets en réalisation, par suite de sa connaissance et de son expérience au sein du corps de l'enseignement. Et son fils Daniel est devenu international de slalom en C2 mixte en 1969 à Bourg, gagnant une médaille d'argent dans l'épreuve par équipes. Il succédera à la fonction de Directeur Technique National à Georges Dransart en 1975.

Et ce qui devait arriver arrive. Monsieur Curtil est élu Président de la FFCK en Janvier **1973**, à l'A.G. fédérale de 1972. Il prend sur place une décision rare, en demandant d'être déchargé de la fonction de Président de la Commission de l'équipement du territoire au profit de Monsieur Daniel Bonnigal, qui s'était retiré en 1969 suite à ce que l'on sait. L'Assemblée le suit à l'unanimité, Monsieur Bonnigal s'étant fait connaître notamment par son acharnement à obtenir la liberté de navigation sur les rivières privées. L'intéressé n'étant pas candidat ni prévenu, cela aurait pu ne pas fonctionner, mais il a accepté, tout en gardant toute son estime et son amitié à Monsieur Colombe. Mais il faut souligner qu'une grande estime, et une grande confiance, liaient également Messieurs Curtil et Bonnigal.

Monsieur Curtil accomplit deux mandats, jusqu'en 1980 donc. Il termina sa carrière professionnelle Directeur du lycée de Villefranche sur Saône, dans la Ligue Rhône-Alpes donc! Et les 30 années qui ont suivi ont apporté une grande gloire sportive au canoë-kayak français. Il est devenu un des tout premiers au monde, le tourisme devenant aussi une richesse pour certaines Régions.

Dans ce dernier domaine, la loi tant attendue donnant la liberté de navigation sur les rivières du domaine privé fut votée en 1990, la FFCK étant présidée par Monsieur Marcel Venot, un Lyonnais!

Je ne voudrais pas terminer la description de cette période exaltante pour les dirigeants qui y ont participé, sans citer l'activité un peu à part, mais très Rhône-Alpine, d'un groupe de touristes de grande qualité connu sous le nom de "groupe Avignon-Nîmes". Ces garçons, des kayakistes équipés de bateaux qu'ils importaient des USA., ont reconnu et pratiqué en premiers une grande quantité de rivières, certaines de très haute difficulté. Et cela dans les plus belles régions à rivières d'Europe sans doute, je veux dire les deux régions bordant la vallée du Rhône. Avec extension vers la Corse bien sûr.

Ils ont naturellement écrit les guides de ces rivières, et pris beaucoup de photos. Je ne peux les citer tous, mais je pense à René Monjauze, écrivain et photographe, à Paul Lautard, à Jean Magdinier.

Ce qu'ils ont connu, personne ne le connaîtra plus jamais dans le domaine de la descente de rivière.

Daniel Bonnigal.
Vice-Président d'honneur
de la F.F.C.K